

## RÉFORME PÉNITENTIAIRE

# La surpopulation carcérale, un handicap majeur

*La surpopulation carcérale constituerait-elle un handicap pour la modernisation des établissements pénitentiaires en Algérie ? La problématique est soulevée par un grand nombre d'observateurs qui considèrent qu'ils «s'agit là d'un handicap majeur pour la mise en œuvre des réformes dans le secteur».*

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Lors de son passage hier à l'émission «Fi el-Wadjih» de la Radio Chaîne I, le directeur général des établissements pénitentiaires, M. Mokhtar Felioune, a reconnu que «le phénomène de la surpopulation carcérale est bel est bien réel en Algérie». Il dira que la population carcérale en Algérie «s'élève aujourd'hui à 55 000 détenus». Toutefois, M. Felioune a indiqué que les projets de construction de nouvelles structures pénitentiaires contribuera d'une manière significative à mettre fin à cette situation.

En 2006, les détenus étaient environ au nombre de 45 000.

Ainsi, au moins 10 000 nouveaux autres sont venus grossir les rangs. Cette situation trouve son explication dans «la baisse du nombre des détenus graciés, ainsi que dans l'augmentation des petits délits (les petits vols)». Sur un autre plan, on indique que l'une des raisons de la congestion des prisons en



La population carcérale s'élève à 55 000 détenus.

Algérie réside dans le recours abusif à la détention préventive. Des avocats et des défenseurs des droits de l'homme sont unanimes pour qualifier ce recours d'abusif. Plus d'un tiers de la population carcérale est formé de prévenus. Consciente de cette réalité, la chancellerie a instruit les magistrats d'éviter au maximum le recours au mandat de dépôt. Le désengorgement des prisons a appelé une série de mesures. Au chapitre droit, la nouvelle loi pénitentiaire favorise le recours à la liberté conditionnelle. Les grâces décidées régulièrement par le président de la République sont de nature également à alléger la pression sur les centres de détention.

En attendant la construction de nouveaux établissements, dont la réception de

13 unités est prévue vers la fin de 2009, des efforts doivent être entrepris pour assurer le minimum, comme l'hygiène, la santé, l'alimentation, mais aussi donner une chance de réinsertion sociale aux détenus à travers l'accès à l'enseignement et à la formation en milieu carcéral. Dans ce cadre, un programme de gestion stratégique des prisons a été lancé dès 2006 avec le Centre international des sciences pénitentiaires (CISP) de Grande-Bretagne, spécialisé dans les systèmes de gestion des établissements pénitentiaires et dont la compétence a été reconnue dans, au moins, une trentaine de pays à travers le monde.

Sur un autre plan, l'invité de la radio nationale, M. Mokhtar Felioune, a affiché sa satisfaction quant aux

résultats obtenus depuis la mise en œuvre de la loi portant réforme pénitentiaire. Selon lui, «les résultats sont là et les chiffres illustrent parfaitement cet état de fait». Pour le directeur général des établissements pénitentiaires, «les événements qu'ont connus nos prisons durant l'année 2003 relèvent désormais du passé». «La promulgation de la loi portant réforme, organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus avait pour objectif d'adapter l'arsenal législatif et réglementaire aux mutations nationales et internationales». Pour cela, «il a été fixé deux principaux objectifs. L'amélioration et l'humanisation des conditions de détention ainsi que la rééducation et la réinsertion sociale des détenus».

A. B.

## SELON RACHID BENAÏSSA

## Un plan pour le sauvetage des terres agricoles de Ghardaïa

*En marge de l'ouverture de la 15<sup>e</sup> journée nationale de vulgarisation, le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, a affirmé qu'une cellule de crise propre à son département a été installée le premier jour de l'Aïd.*

**Nabil M. - Alger (Le Soir)** - Cette cellule, qui a pour mission de faire le suivi des inondations de Ghardaïa, notamment auprès des agriculteurs et de la population rurale, est composée de toutes les structures qui dépendent du ministère de l'Agriculture. Des produits phytosanitaires, des vaccins pour le cheptel et des insecticides ont également été envoyés dans la vallée du M'zab afin de prévenir tous risques de maladies et d'épidémies. En effet, en plus des centres urbains, les zones rurales de Ghardaïa ont également été touchées. Près de 900 ha de terres agri-

coles ont été inondés et une bonne partie de la faune a péri. Il est important de prendre les mesures nécessaires pour éviter les épidémies et sauvegarder les terres agricoles endommagées par les crues. Revenant sur l'ordre du jour de la journée, il a été expliqué que cette dernière est placée cette année sous le thème de la vulgarisation des produits agricoles, ceux du terroir notamment. Il s'agit aussi de mettre en évidence les qualités que recèlent quelques produits locaux.

Ces derniers gagneraient à être connus et rendus disponibles. En effet, les produits agricoles du terroir sont d'une qualité telle qu'elle leur permet de se placer non seulement sur le marché national mais aussi sur tout le Bassin méditerranéen. C'est, entre autres, le cas de la figue de Ben Maâouiche, des olives sigoises et blanquettes. Les pêches des Ath Mansour, les artichauts

de Relizane, le raisin Lahmar Bouaâmar de Guelma et l'ail d'El-Harrouch. Il convient de noter que la 15<sup>e</sup> Journée nationale de vulgarisation coïncide avec le lancement de la campagne moisson-battage 2008-2009. Une campagne qui coïncide cette année avec la mise en place de mesures qui encouragent la professionnalisation du métier d'agriculteur en Algérie. C'est notamment le cas du dispositif Rfig. Un plan de financement géré par la BADR banque et qui permet aux céréaliculteurs d'obtenir des fonds pour l'acquisition de matériels et autres produits nécessaires au développement de la profession. Enfin, des instructions ont été données à l'Office interprofessionnel des céréales (OAI) pour ne pas faire du remboursement des dettes des céréaliculteurs une condition à l'acquisition des intrants nécessaires à la nouvelle campagne céréalière.

N. M.

## IL A RÉUNI HIER LES DÉPUTÉS DU FLN Belkhadem apporte son soutien à Daâdoua

*Le secrétaire général du Front de libération nationale a réuni, hier, les députés de son parti. Abdelaziz Belkhadem a apporté son soutien à Layachi Daâdoua, le président du groupe parlementaire à l'Assemblée populaire nationale.*

**Tarek Hafid - Alger (Le Soir)** - La situation au sein du FLN devient de plus en plus difficile à gérer pour Abdelaziz Belkhadem. Hier, le secrétaire général de cette formation a réuni ses députés dans le but d'apaiser la crise qui secoue le groupe parlementaire à l'Assemblée populaire nationale.

Une grande majorité des élus ont, en effet, exigé le départ de Layachi Daâdoua du poste de président du groupe parlementaire du FLN.

«Le secrétaire général a tenu à tranquilliser les esprits. Il a demandé aux députés de resserrer les rangs. Quant à la question du remplacement de Layachi Daâdoua à la tête du groupe parlementaire, le secrétaire général a clairement expliqué que ce poste est politique et ne pouvait être soumis aux élections», a indiqué, hier, Saïd Bouhadja, le chargé de la communication de cette formation.

Il est utile de préciser que lors des élections pour le renouvellement des structures de l'APN, le poste de président du groupe parlementaire était resté en suspens. Une situation vivement dénoncée par les députés FLN.

Il semble, toutefois, que Belkhadem ait décidé de lâcher du lest, puisqu'il prévoit de trancher définitivement cette question lors d'une réunion qui devrait se tenir à la fin du mois d'octobre.

«Abdelaziz Belkhadem prévoit de rencontrer les députés pour mettre un terme à cette polémique. Toutefois, il y a lieu de préciser que ce poste est très particulier car il contribue à l'équilibre régional au sein du groupe parlementaire. Daâdoua est le représentant de la région sud-est au sein des structures du FLN à l'Assemblée. Nous constatons, néanmoins, que ceux qui exigent son départ pour prendre ce poste ne répondent pas à ce critère essentiel», souligne Saïd Bouhadja.

En d'autres termes, Daâdoua a de grandes chances de garder son poste. Selon un député qui a requis l'anonymat, cette offensive contre Daâdoua est en fait dirigée contre Amar Saïdani, que d'aucuns considèrent être son mentor.

«Certains estiment que l'ombre de Amar Saïdani plane toujours sur l'hémicycle Zighout-Youcef. L'ancien président de l'APN dispose encore de réseaux très puissants et son principal homme de confiance est sans aucun doute Layachi Daâdoua. Il ne faut pas oublier non plus que Saïdani est toujours membre du secrétariat de l'instance exécutive du parti en qualité de responsable des élus. La majorité des députés, notamment ceux qui se considèrent proches de Abdelaziz Ziari, voient d'un mauvais œil ce traitement de faveur», assure notre interlocuteur.

Ce dernier estime que la crise au sein du groupe parlementaire du FLN pourrait s'amplifier si Belkhadem ne prend pas les décisions adéquates.

T. H.